

Compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2023

Présents : Stéphane MAURIN, Sophie BOISSIER, [Gilles MERCIER](#), [Christelle FOLCHER](#), Thibaut MALGOUYRES, Matthias CORNEVAUX, Fabienne MOLINES, [Cyril DJALMIT](#), [Florence BOISSIER](#), Matthieu PUCHERAL, [Catherine BLACLARD](#), Olivier MALACHANNE, Guillaume HARVOIS (visio) et [François FOLCHER](#)

Excusés : Michèle BUISSON, [Clara ARBOUSSET](#), [Daniel MOLINES](#), [Lucie BONICEL](#), [Julie DELES](#)

Secrétaire : Florence BOISSIER

Intervention de l'ONF : Présentation du diagnostic sylvicole - Section de Grizac et de l'Hermet.

Personnes présentes de l'ONF : Thibault Roussel, Olivier Mercier, Françoise Plancheron.

1) Section de Grizac

Matthias Cornevaux rappelle la vocation forestière de la section de Grizac.

Le dossier date de 2016. Rappel de la loi en matière de régime forestier (Code forestier) Articles L211-1; L214-3

En juin 2021 reconnaissance des limites sur le terrain, pour faire appliquer le régime forestier. Mais pas de suite donnée.

Si ces forêts ne sont pas au régime forestier, on ne peut pas exploiter. Par ailleurs, c'est une obligation, vu que la vocation forestière n'est pas contestable.

Ces zones sont en plein cœur du PNC, riches en biodiversité.

L'ONF met en œuvre le régime forestier pour les collectivités qui restent seules décisionnaires des actions entreprises. Outil : le document d'aménagement, cadre de la gestion durable.

L'aménagement forestier doit être approuvé par le CM, chaque année.

3 modes de rétribution pour l'ONF :

- Frais de garderie (zone de montagne 10€ TTC/ ?)

-Taxe à l'hectare géré (2€/ha/an)

-Versement compensateur (de l'Etat)

Le budget de la section est un budget annexe de la commune.

2) Points divers :

Problème évoqué par un élu, Thibault Malgouyres, d'une piste fortement détériorée entre Champlong du bougès et la RD998. L'entreprise Rouvière va réparer les dégâts. Proposition de mettre des barrières de dégel à ces périodes délicates pour interdire la circulation.

Problème concernant l'incompréhension du travail mené par l'ONF soulevé par Cyril Djalmit et de la nécessité de communiquer plus auprès du public sur leurs démarches..

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2023 :

Votée à l'unanimité.

Délibérations : (en annexe)

- **Assurance statutaire** (présenté par Stéphan Maurin) : votée à l'unanimité
- **Mise en place du télétravail** (présentée par Fabienne Molines) : votée à l'unanimité
- **Désaffectation d'un chemin à l'Hermet en vue d'un échange foncier** (présentée par Stéphan Maurin) : votée à l'unanimité

Débat DIA : (pouvant donner lieu à délibérations)

Stéphan Maurin expose tout d'abord le problème du PLUI de la communauté de communes, et le fait que la commune ne pourra pas préempter un bien à Masméjean.

Cyril Djalmit met l'accent sur les problèmes avec la communauté de communes, les difficultés à les joindre, l'absence de réactivité de leur part.

Stéphan Maurin expose 2 dossiers sur lesquels la commune a un droit de préemption. Le conseil décide de ne pas déclencher de DIA pour Mme PANTEL et Mme MOULIN.

Point Travaux :

François Folcher :

- Programme voirie 2022 : achevé mais pas de nouvelles pour la réception.
- Programme voirie 2023 : entreprise Germain et entreprise Colas ont répondu.
- Travaux Yves Molines : Reprise du pluvial à Masméjean & réalisation du drain autour de l'ancienne école (appartement Alexandra).
- VC1-VC4 : Réunion sur place le 20 avril avec Lozère Ingénierie et le PNC. Il faut prendre contact avec la DDT (David Meyrueis) pour 3 ruisseaux dont la VERIE. Il y a des traversées et des murs à reprendre. Une demande a été faite auprès de la DREAL pour récupérer des matériaux sur place.
- Caguefer : 2 entreprises devraient répondre avant le 28 avril. Réunion mardi 25/04 après-midi avec SARL ROUVIERE et AB TRAVAUX pour visite du site avant réponse.
- Préparation d'un bornage contradictoire à Masméjean : (chez Monsieur SOLER) : Rencontre avec Rodolphe et René SOLER ainsi que les géomètres FAGGE pour la commune. Le tracé proposé correspond au cadastre napoléonien, à partir de l'escalier en traversant le parking juste derrière le frêne abattu. Le réseau pluvial réalisé par Y. Molines est englobé dedans, ainsi que le regard (cf plans). Total surface = 37 m2 (vu par FAGGE). Il a été demandé à monsieur FAGGE d'avancer sur le dossier.

Compte rendus de réunions:

Cyril Djalmit: réunion de restitution du travail des étudiants de l'école des Mines d'Alès sur la Maison Rampon et celle de la Grand Rue. Ce travail peut être transmis à ceux qui le souhaitent. L'année prochaine, un autre groupe pourra venir également travailler dans le même cadre.

Stéphan Maurin explique qu'une ligne de trésorerie a été débloquée pour payer les factures en attente (artisans locaux + autres importantes sommes qui donneront lieu à subventions par la suite)

La directrice de la DTT va venir faire un point sur certains dossiers d'urbanisme (17 mai)

Maison du Mont-Lozère : Le Préfet a proposé à la communauté de commune d'augmenter le seuil de subventions publiques pour atteindre les 90% de financement. La communauté de communes reste propriétaire mais le MO sera assurée par un délégataire. Le marché de consultation pour cette délégation devrait être lancé prochainement.

Maison France Service : la nouvelle équipe a l'air motivée et compétente. Fréquentation en hausse. L'accueil du public est désormais assuré sans rendez-vous.

Réunion à la préfecture avec la sénatrice Guylène Pantel sur les fonctions de maire, le devenir des communes. Très intéressant.

Informations:

Les sénatoriales (juin 2023): il faut nommer 5 délégués et 5 suppléants.
CM spécial sénatoriales aura lieu le vendredi 9 juin 2023 à 17h. (cf mail)
Élections le 24 septembre 2023.

Préparation du prochain bulletin municipal

Préparation du bilan de mi-mandat : sera mis à l'ODJ de la commission communication du 10 mai.

Questions diverses

Thibault Malgouyres demande s'il est possible d'avoir des informations sur le taux de chloration, car l'eau n'est pas bonne et sent parfois fort la javel (confirmé par d'autres élus). Est-ce que le traitement est au minimum de la réglementation? Est-ce que l'hiver on ne peut pas baisser le taux de chlore? Est-ce que l'on peut avoir des infos là-dessus? Stéphan Maurin et François Folcher répondent que la loi est respectée et que le traitement est au minimum. Stéphan dit qu'il va en parler avec les services techniques pour avoir plus de précisions.

Florence Boissier demande s'interroge sur les actions à mettre en œuvre pour faire face à la sécheresse de l'été, s'il y a lieu. Stéphan Maurin répond que c'est prévu dans l'agenda.

Visite de la directrice de l'agence de l'eau à Caguefer le 24 mai 23

Réunion avec 9 commerçants (ceux qui assurent une restauration) : date fixée au 17 mai, 15h30.

Prochain conseil municipal : lundi 22 mai